



## *Les conditions générales*

La sécurisation des flux et des accueils dans les établissements sportifs pour limiter au maximum le risque de propagation du virus. L'entrée et la sortie s'effectue par le hall principal. Deux zones seront identifiées afin que chaque groupe soit séparé pour éviter le brassage des adhérents.

Pour rappel, les accompagnants sont interdits d'accès au hall principal.

Avant leur arrivée, les enfants doivent être en tenue adaptée à l'activité pratiquée.

Une désinfection ou un lavage des mains de vos enfants sera obligatoirement effectué.

Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de six ans.

Un registre nominatif sera tenu pour tout enfant accueillie au sein des locaux. L'ensemble des données recueillies se fera dans le respect du Règlement Générale de la Protection des Données à caractère personnel.

Une gestion des cas contact sera opéré dans le strict respect de droit commun.

L'association a nommé un référent Covid désigné responsable et formé pour assurer le respect des règles et de l'apprentissage des gestes barrières issus des recommandations sanitaires.

Le nombre total de mineurs pouvant être accueillis à la maison des associations est fixé à 30 adhérents et 1 intervenant.

L'intervenant sera équipé d'un thermomètre pour pouvoir mesurer la température des enfants dès qu'ils présentent des symptômes de la Covid-19 au sein de l'établissement.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'activité. En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas se rendre à son activité et ne pourra y être accueilli. De même, les mineurs ou les membres du foyer considérés comme des cas confirmés, ou encore identifiés comme contacts à risque, ne peuvent prendre part aux activités.

L'ensemble des intervenants de l'association s'engage à appliquer les gestes barrières. Nous nous assurerons de vous prévenir dans les meilleurs délais en cas d'annulation du cours.